1,3-Butadiène

Description

? Liste des nuisances

SUIVI POST-PROFESSIONNEL · FICHE 09

1,3-Butadiène

Références documentaires du 29 octobre 2026

Suivi en pratique

1 Évaluation initiale

Consultation initiale : rechercher pâleur, fatigue inhabituelle, infections, saignements, adénopathies et amaigrissement ; vérifier les co-expositions au benzène.

Exposition à documenter

À récupérer : produits/CAS, dates, durée cumulée, tâches, niveaux et pics d'exposition, protections, incidents, co-expositions et examens antérieurs.

2 Patient sans symptôme ni anomalie connue

POINT DE SUIVI	CONDUITE À TENIR
Sans symptôme ni anomalie connue :	aucun examen complémentaire systématique lié à cette seule exposition. [T]
Rythme :	aucun calendrier de biologie ou d'imagerie systématique établi après l'arrêt de l'exposition. [T]
À retenir	Pas de myélogramme de dépistage. [T]

3 Symptômes ou anomalie

SITUATION	EXAMEN / ORIENTATION
Signes hématologiques ou NFS antérieure anormale :	NFS avec formule et plaquettes. Anomalie persistante : avis hématologique. [T]

Activités exposantes | Effets sur la santé | Documenter l'exposition | Maladies professionnelles | Références

Principales activités exposantes

Pétrochimie, fabrication de caoutchouc synthétique et de matières plastiques, polymérisation, laboratoires et maintenance.

Effets sur la santé

Toxicité aiguë

Irritation et dépression du système nerveux central à forte concentration, avec vertiges, somnolence et risque d’asphyxie en atmosphère confinée. [T]

Toxicité chronique (hors cancer)

Effets hématologiques possibles ; les données humaines sur les effets non cancéreux chroniques sont moins robustes que pour le benzène. [T]

Cancérogénicité

CIRC : 1.
Le 1,3-butadiène est classé CIRC 1 et CLP Carc. 1A, Muta. 1B. La synthèse du CIRC par site retient les leucémies tous types confondus, les lymphomes tous types confondus et le myélome multiple.
Le tableau RG 99 ne couvre que la leucémie myéloïde chronique. [C]

Maladies professionnelles

RG 99 — « Hémopathies provoquées par le 1,3-butadiène et tous les produits en renfermant ». RG 99 : seule la leucémie myéloïde chronique est désignée. Le délai est de 20 ans, sans durée minimale d’exposition indiquée. La liste limitative comprend les

opérations de production, de transport, de logistique et d'utilisation du 1,3-butadiène ou des produits qui en renferment. Penser aussi aux activités sur GPL ou butane technique prévues au tableau.
Vérifier les conditions du tableau : exposition, travaux, délais et durée minimale. Le tableau ne définit pas le dépistage. Hors tableau, une reconnaissance complémentaire reste possible. [MP]

Identification et toxicologie

Identification : 106-99-0. Gaz inflammable utilisé comme monomère. Son métabolisme produit des époxydes réactifs et génotoxiques.

Cadre du suivi et références

SPP, si éligible : demande du patient inactif, au chômage ou retraité à sa caisse, avec justificatif d'exposition. Prise en charge et protocole soumis à son accord. Si vous êtes salarié en activité, votre service de prévention et de santé au travail (SPST) organise avec votre médecin traitant la surveillance indiquée après l'arrêt de l'exposition. Les calendriers de l'arrêté de 1995 sont abrogés depuis 2022. [R]

Sources consultées le 29 octobre 2026. Références étrangères signalées.

[R] Code de la sécurité sociale, art. D461-23, version en vigueur depuis le 28 avril 2022 ; Arrêté du 16 septembre 2022, abrogation de l'arrêté du 28 février 1995

[T] INRS. Fiche toxicologique 241, 1,3-Butadiène, mai 2023 ; pathologie-toxicologie et recommandations médicales

[C] CIRC. Agents classés par les Monographies ; entrée correspondant à la substance ou au procédé identifié : 1,3-Butadiène ; CIRC. Liste des localisations cancéreuses, niveaux de preuve suffisants et limités, volumes 1–141

[MP] INRS, tableau RG 99

? Toutes les nuisancesRetour en haut ?